

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Ville de GROISY (1)
(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21740137100018

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D'ANNECY

M. 57

Compte financier unique
Voté par nature

BUDGET : BP (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	6
B3.2 - Liste des établissements publics créés	7
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	8
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	9
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	10
D - Bilan synthétique	
E - Compte de résultat synthétique	
F - Taux des contributions et produits afférents en N	11

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	12
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	13
A1.2 - Recettes d'investissement	14
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	15
A2.2 - Recettes de fonctionnement	16
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'investissement	
B2 - Recettes d'investissement	
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
D1 - Dépenses de fonctionnement	
D2 - Recettes de fonctionnement	

III - Etats financiers

A - Bilan	
B - Compte de résultat	
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	
D - Balance des comptes	

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	18
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	20
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	22

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	24
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	30
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	32
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	33
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	35
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	36
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	37
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	38
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39
B3 - Etat des provisions	41
B4 - Etat des charges transférées	43
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	44
B6 - Prêts	45
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	46
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	47
B7.3 - Etat des emprunts garantis	48
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	55
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	56
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	57
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	58
B7.8 - Autres engagements donnés	59

B7.9 - Autres engagements reçus	60
B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	61
B9 - Etat du personnel	62
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	65
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	66
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	67

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	68
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	69
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	70
C2.1 - Situation des AP	72
C2.2 - Situation des AE	73

IV - Annexes

C - Etats annexés budgétaires

C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	74
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	81

IV - Etats annexés

D - Autres éléments d'information


D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	88
D2 - Gestion des fonds européens	89
D3 - Actions de formation des élus	90
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	91
D5 - Identification des flux croisés	92
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	93
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	94
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	96
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	97
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	98
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	99

E - État des Contrôles du Compte Financier

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	4 158

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	985,00

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	806,82
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	2 031,62
3	Dépenses d'équipement brut / population	355,18
4	Encours de dette / population (2)(3)	868,51
5	DGF / population	95,91
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	41,66 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	44,06 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	60,29 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	55,94 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	42,75 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0,71

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	7 329 136,66	4 320 521,00	11 649 657,66
	Recettes réalisées (1)	B	6 520 200,17	8 920 390,24	15 440 590,41
	Restes à réaliser	C	393 703,50	0,00	393 703,50
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	7 226 671,25	4 683 064,89	11 909 736,14
	Dépenses réalisées (1)	E	2 577 232,10	8 125 366,49	10 702 598,59
	Restes à réaliser	F	1 154 919,54	0,00	1 154 919,54
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	3 942 968,07	795 023,75	4 737 991,82
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-102 465,41	362 543,89	260 078,48
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	3 840 502,66	1 157 567,64	4 998 070,30
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-761 216,04	0,00	-761 216,04
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	3 079 286,62	1 157 567,64	4 236 854,26

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------	--------------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 154 919,54
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	27 195,88
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	449 688,21
21	Immobilisations corporelles (3)	662 158,33
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	15 877,12
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 393 703,50
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	393 703,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB		23,55	0,00	1 099 314,00
TFPNB		63,07	0,00	58 718,00
CFE		0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		9,49	0,00	31 611,00
TOTAL			1 189 643,00	3,64

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00%
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	874 727,44	30 132,22	3,44	27 195,88
204	Subventions d'équipement versées (6)	1 471 150,02	242 568,90	16,49	449 688,21
21	Immobilisations corporelles	2 493 276,48	615 481,47	24,69	662 158,33
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 000 467,31	831 229,41	41,55	15 877,12
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 839 621,25	1 719 412,00	25,14	1 154 919,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	368 550,00	366 800,36	99,53	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	18 500,00	18 088,96	97,78	0,00
Total des dépenses financières		387 050,00	384 889,32	99,44	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		7 226 671,25	2 104 301,32	29,12	1 154 919,54
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	472 930,78	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	472 930,78	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		7 226 671,25	2 577 232,10	35,66	1 154 919,54
001 Solde d'exécution négatif reporté		102 465,41			
Total des dépenses de la section d'investissement		7 329 136,66	2 577 232,10		1 154 919,54

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 159 712,26	761 412,79	65,66	393 703,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 250,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 125 177,55	986 934,55	87,71	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000 000,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 284 889,81	1 749 597,34	27,84	393 703,50
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	660 346,85			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	383 900,00	4 770 602,83	1 242,67	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		1 044 246,85	4 770 602,83	456,85	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		7 329 136,66	6 520 200,17	88,96	393 703,50
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		7 329 136,66	6 520 200,17		393 703,50

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	1 473 715,00	1 213 967,66	191 724,24	1 405 691,90	95,38	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 566 123,00	1 382 641,76	14 888,06	1 397 529,82	89,23	0,00
014	Atténuations de produits	105 000,00	104 254,02	0,00	104 254,02	99,29	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	350 495,00	347 872,88	0,00	347 872,88	99,25	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 495 333,00	3 048 736,32	206 612,30	3 255 348,62	93,13	0,00
66	Charges financières	100 915,04	85 243,25	14 171,79	99 415,04	98,51	0,00
67	Charges spécifiques	41 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		3 638 818,04	3 133 979,57	220 784,09	3 354 763,66	92,19	0,00
023	Virement à la section d'investissement	660 346,85					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	383 900,00	4 770 602,83	0,00	4 770 602,83	1 242,67	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		1 044 246,85	4 770 602,83	0,00	4 770 602,83	456,85	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		4 683 064,89	7 904 582,40	220 784,09	8 125 366,49	173,51	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		4 683 064,89	7 904 582,40	220 784,09	8 125 366,49		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = R1 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	70 000,00	65 621,81	14 637,65	80 259,46	114,66	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	485 500,00	498 347,43	47,46	498 394,89	102,66	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 080 618,00	991 246,13	79 147,87	1 070 394,00	99,05	0,00
731	Fiscalité locale	1 424 795,00	1 447 845,52	0,00	1 447 845,52	101,62	0,00
74	Dotations et participations	1 098 048,00	1 168 582,12	11 201,34	1 179 783,46	107,44	0,00
75	Autres produits de gestion courante	161 550,00	169 291,62	0,00	169 291,62	104,79	0,00
Total des recettes de gestion des services		4 320 511,00	4 340 934,63	105 034,32	4 445 968,95	102,90	0,00
76	Produits financiers	10,00	7,00	0,00	7,00	70,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	4 001 483,51	0,00	4 001 483,51	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		4 320 521,00	8 342 425,14	105 034,32	8 447 459,46	195,52	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	472 930,78	0,00	472 930,78	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	472 930,78	0,00	472 930,78	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		4 320 521,00	8 815 355,92	105 034,32	8 920 390,24	206,47	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		362 543,89					
Total des recettes de la section de fonctionnement		4 683 064,89	8 815 355,92	105 034,32	8 920 390,24		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		377 036,29	814 279,44	0,00	11 470,95	188 169,74	67 678,42	14 982,29	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	345 957,02	20 843,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	15 840,00	0,00	0,00	0,00	8 172,22	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	103 851,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 990,31	119 395,28	0,00	11 470,95	19 942,98	59 506,20	14 982,29	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	554 349,49	0,00	0,00	168 226,76	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	18 088,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		475 439,24	32 520,00	0,00	4 723,00	523 250,31	108 180,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	475 439,24	0,00	0,00	0,00	511 495,31	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	31 270,00	0,00	4 723,00	11 755,00	108 180,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		52 335,72	0,00	0,00	578 348,47		2 104 301,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		366 800,36
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	6 120,00		30 132,22
204	Subventions d'équipement versées	52 335,72	0,00	0,00	86 381,85		242 568,90
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	377 193,46		615 481,47
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	108 653,16		831 229,41
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		18 088,96
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	49 954,89	555 529,90		1 749 597,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		986 934,55
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	49 954,89	555 529,90		761 412,79
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 250,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS									IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		15 423,87	2 096 448,09	0,00	10 760,67	428 815,54	403 116,83	96 359,97	0,00
011	Charges à caractère général	-62 207,83	492 518,37	0,00	9 760,67	399 430,71	252 473,87	10 259,97	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 305 594,28	0,00	0,00	14 983,83	76 951,71	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	104 254,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	172 298,08	0,00	1 000,00	14 401,00	73 691,25	86 100,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	77 631,70	21 783,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		74 377,12	3 698 423,23	0,00	0,00	204 333,73	4 174 721,58	39 275,35	0,00
013	Atténuations de charges	-13 796,87	93 577,28	0,00	0,00	0,00	479,05	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	-4 529,00	205 156,35	0,00	0,00	144 906,03	137 979,91	14 881,60	0,00
73	Impôts et taxes	120 620,00	949 774,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	1 311 987,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	-27 917,01	1 087 622,90	0,00	0,00	59 427,70	36 256,12	24 393,75	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	48 814,79	0,00	0,00	0,00	6,50	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	1 483,51	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	67 243,85	0,00	3 945,93	232 648,91		3 354 763,66
011	Charges à caractère général	0,00	67 243,85	0,00	3 945,93	232 266,36		1 405 691,90
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 397 529,82
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		104 254,02
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	382,55		347 872,88
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		99 415,04
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		120 470,33	0,00	0,00	0,00	135 858,12		8 447 459,46
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		80 259,46
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		498 394,89
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 070 394,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	135 858,12		1 447 845,52
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 179 783,46
75	Autres produits de gestion courante	120 470,33	0,00	0,00	0,00	0,00		169 291,62
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 001 483,51
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 329 136,66	2 679 697,51	1 154 919,54	3 494 519,61
RECETTES	7 329 136,66	6 520 200,17	393 703,50	415 232,99
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 683 064,89	8 125 366,49	0,00	-3 442 301,60
RECETTES	4 683 064,89	9 282 934,13	0,00	-4 599 869,24

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET CCAS/ N°SIRET : 20006143000019				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	18 700,00	14 009,50	0,00	4 690,50
RECETTES	18 700,00	14 009,50	0,00	4 690,50

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 329 136,66	2 679 697,51	1 154 919,54	3 494 519,61
RECETTES	7 329 136,66	6 520 200,17	393 703,50	415 232,99
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 701 764,89	8 139 375,99	0,00	-3 437 611,10
RECETTES	4 701 764,89	9 296 943,63	0,00	-4 595 178,74

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 329 136,66	2 679 697,51	1 154 919,54	3 494 519,61
RECETTES	7 329 136,66	6 520 200,17	393 703,50	415 232,99
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 701 764,89	8 139 375,99	0,00	-3 437 611,10
RECETTES	4 701 764,89	9 296 943,63	0,00	-4 595 178,74
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	12 030 901,55	10 819 073,50	1 154 919,54	56 908,51
TOTAL GENERAL DES RECETTES	12 030 901,55	15 817 143,80	393 703,50	-4 179 945,75

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					6 000 000,00									
00000472945	CRCAM CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	28/10/2011		15/05/2012	500 000,00	F		4,800	4,701		T	C		A-1
00001777336	CRCAM CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	03/12/2019		30/04/2020	1 600 000,00	F		0,700	0,719		T	C		A-1
00001777369	CRCAM CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	03/12/2019		30/04/2020	600 000,00	F		0,700	0,719		T	C		A-1
0243320220900404	CREDIT MUTUEL SAVOIE MONT BLANC	28/10/2011		15/02/2012	1 700 000,00	F		4,600	4,682		T	X Echéance constante		A-1
596141G	CAISSE EPARGNE DES ALPES	09/08/2024		25/11/2024	600 000,00	F		3,710	3,763		T	X Echéance constante		A-1
8947851	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	30/11/2011		25/05/2012	1 000 000,00	F		4,780	4,872		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
2025-10		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2025-11		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					651 873,09									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					651 873,09									
SIESS-0601	COMMUNAUTE AGGLOMERATION GRAND ANNECY	01/01/2017		01/01/2017	375 245,00	F		0,000	3,714		A	X Durée ajustable		A-1
	SYNDICAT INTERCOMM ELECTRICITE S	01/01/2022		01/01/2022	7 669,59	F		4,270	15,110		A	X Echéance constante		A-1

Ville de GROISY - BP - CFU - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
SIESS-0701	SYNDICAT INTERCOMM ELECTRICITE S	01/02/2022		01/02/2022	12 048,00	F		4,730	6,822		A	X Echéance constante		A-1
SIESS-1101	SYNDICAT INTERCOMM ELECTRICITE S	05/04/2022		05/04/2022	39 647,19	F		3,350	4,262		A	X Echéance constante		A-1
SIESS-1211845	SYNDICAT INTERCOMM ELECTRICITE S	01/02/2022		01/02/2022	14 656,53	F		4,510	12,141		A	X Echéance constante		A-1
SIESS-1226966	SYNDICAT INTERCOMM ELECTRICITE S	01/09/2022		01/09/2022	78 332,13	F		4,870	7,041		A	X Echéance constante		A-1
SIESS-1301	SYNDICAT INTERCOMM ELECTRICITE S	15/02/2022		15/02/2022	11 485,79	F		4,040	9,542		A	X Echéance constante		A-1
SIESS-1302	SYNDICAT INTERCOMM ELECTRICITE S	15/02/2022		15/02/2022	90 094,92	F		3,880	9,317		A	X Echéance constante		A-1
SIESS-190835	SYNDICAT INTERCOMM ELECTRICITE S	05/01/2022		05/01/2022	22 693,94	F		4,730	9,225		A	X Echéance constante		A-1
Total général					6 651 873,09									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 307 854,35					303 396,87	92 139,05	0,00	10 461,95
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 307 854,35					303 396,87	92 139,05	0,00	10 461,95
00000472945		0,00	A-1	156 250,00	6,17	F		4,701	25 000,00	8 250,00	0,00	958,33
00001777336		0,00	A-1	1 152 265,82	14,08	F		0,719	80 860,76	8 419,62	0,00	1 366,72
00001777369		0,00	A-1	432 099,60	14,08	F		0,719	30 322,80	3 157,36	0,00	512,52
0243320220900404		0,00	A-1	680 673,94	5,92	F		4,682	96 369,97	34 097,47	0,00	4 000,85
596141G		0,00	A-1	574 064,99	18,67	F		3,763	20 843,34	21 783,34	0,00	2 129,78
8947851		0,00	A-1	312 500,00	6,17	F		4,872	50 000,00	16 431,26	0,00	1 493,75
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
2025-10		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2025-11		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de GROISY - BP - CFU - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		192 740,10					63 403,49	9 649,66	0,00	3 709,84
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		192 740,10					63 403,49	9 649,66	0,00	3 709,84
SIESS-0601		0,00	A-1	70 032,00	5,08	F		3,714	22 459,00	2 775,00	0,00	0,00
SIESS-0701		0,00	A-1	1 664,81	0,08	F		15,110	1 596,62	139,26	0,00	71,09
SIESS-1101		0,00	A-1	4 392,39	1,17	F		6,822	2 048,55	304,66	0,00	190,45
SIESS-1211845		0,00	A-1	23 467,23	4,33	F		4,262	4 247,06	928,43	0,00	580,88
SIESS-1226966		0,00	A-1	5 322,30	1,17	F		12,141	2 490,16	352,34	0,00	220,04
SIESS-1301		0,00	A-1	28 614,96	1,75	F		7,041	13 329,37	2 042,69	0,00	464,52
SIESS-1302		0,00	A-1	5 314,34	2,17	F		9,542	1 635,69	280,78	0,00	188,46
SIESS-190835		0,00	A-1	41 539,30	2,17	F		9,317	12 840,57	2 109,94	0,00	1 414,73
SIESS-190835		0,00	A-1	12 392,77	3,08	F		9,225	2 756,47	716,56	0,00	579,67
Total général		0,00		3 500 594,45					366 800,36	101 788,71	0,00	14 171,79

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 500 594,45	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 300.00 €		07-03-2022
	Catégories de biens amortis		
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	10	19/12/2016
L	EQUIPEMENTS SCOLAIRES	10	19/12/2016
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS ET TERRAIN SPORT	10	19/12/2016
L	ETUDES IMMO	5	19/12/2016
L	ETUDES URBANISTIQUES	5	19/12/2016
L	LOGICIEL	2	19/12/2016
L	MATERIEL DE BUREAU	10	19/12/2016
L	MATERIEL DE TRANSPORT	10	19/12/2016
L	MATERIEL D'ENTRETIEN	7	19/12/2016
L	MATERIEL ELECTROMENAGER	7	19/12/2016
L	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	7	19/12/2016
L	MATERIEL ET OUTILLAGE VOIRIE	10	19/12/2016
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	19/12/2016
L	MATERIEL ROULANT	10	19/12/2016
L	MATERIEL URBAIN	10	19/12/2016
L	MATERIELS RESTAURANT SCOLAIRE	10	19/12/2016
L	MOBILIER	10	19/12/2016
L	PLANTATIONS	15	19/12/2016
L	SUBVENTIONS EQUIPT PERSONNES DROIT PRIVE	5	19/12/2016
L	URBA TA PC	15	19/12/2016
L	URBANISME	10	19/12/2016
L	VOIRIE AMORTISSABLE	15	19/12/2016
L	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	15	07/03/2022
L	20422 Privé - Bâtiments et installations	5	07/03/2022
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	07/03/2022
L	2157 Matériel roulant de voirie	8	07/03/2022
L	2184 Mat bureau et mobilier >1000 TTC	10	07/03/2022
L	2185 Matériel de téléphonie	4	07/03/2022
L	2031 Frais d'études	5	07/03/2022
L	2051 Concessions et droits similaires	3	07/03/2022
L	2157 Autre matériel et outillage de voirie	8	07/03/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	5	07/03/2022
L	2182 Autre matériel de transport	8	07/03/2022
L	2183 Matériel informatique scolaire	5	07/03/2022
L	2183 Autre matériel informatique	5	07/03/2022
L	2184 Autre Mat bureau mobilier <1000 TTC	5	07/03/2022
L	2184 Autre Mat bureau mobilier >1000 TTC	10	07/03/2022
L	2184 Mat bureau et mobilier<1000 TTC	5	07/03/2022
L	2188 A.Immo. Corporelles<1000 TTC	5	07/03/2022
L	2188 A.Immo. Corporelles>1000 TTC	8	07/03/2022
L	SUBVENTIONS EQUIPT PERSONNES DROIT PRIVE	2	17/07/2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : AMGT MINEY/FRUITIERE : EAUX PLUVIALES				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi		
DEPENSES (a)	87 697,20	0,00	0,00	0,00	0,00	87 697,20	
458101 Dépenses nouvelles (2)	87 697,20	0,00	0,00	0,00	0,00	87 697,20	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	87 697,20	0,00	0,00	0,00	0,00	87 697,20	
RECETTES (b)	87 697,20	0,00	0,00	0,00	0,00	87 697,20	
458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	87 697,20	0,00	0,00	0,00	0,00	87 697,20	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	87 697,20	0,00	0,00	0,00	0,00	87 697,20	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	9 780 112,15	9 274 621,02	377 404,57
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					8 803 002,99	8 393 174,49										219 770,55	124 436,59	
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	IMMOBILIER LOCATIF SOCIAL "COTTAGE" CHEMIN DE LA CROIX	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	83 798,00	83 212,49	76,92	A	F		3,610	F		3,610	-1		3 011,27	202,13
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	IMMOBILIER LOCATIF SOCIAL "COTTAGE" CHEMIN DE LA CROIX	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	167 887,00	161 867,89	36,92	A	F		3,610	F		3,610	-1		5 918,44	2 077,93
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	IMMOBILIER LOCATIF SOCIAL "COTTAGE" CHEMIN DE LA CROIX	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	32 314,00	32 130,34	76,92	A	F		1,800	F		2,800	-1		899,65	0,00
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	IMMOBILIER LOCATIF SOCIAL "COTTAGE" CHEMIN DE LA CROIX	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	51 266,00	49 518,05	36,92	A	F		1,800	F		2,800	-1		1 398,98	445,69
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	IMMOBILIER LOCATIF SOCIAL "COTTAGE" CHEMIN DE LA CROIX	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 500,00	19 500,00	36,92	A	F		0,000	F		0,000	-1		0,00	0,00
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	IMMOBILIER LOCATIF SOCIAL "COTTAGE" CHEMIN DE LA CROIX BLANCHE	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	103 185,00	100 169,64	37,25	T	F		4,110	F		4,110	A-1		4 083,83	1 135,33

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	IMMOBILIER LOCATIF SOCIAL "COTTAGE" CHEMIN DE LA CROIX BLANCHE	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	43 262,00	42 481,48	47,25	T	F		4,110	F		4,110	A-1		1 727,17	293,87
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	ALLIADE HABITAT : PROJET ANDA 230 RUE DU PLOT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	585 698,00	569 357,92	37,83	A	F		2,800	F		2,800	-1		16 398,62	8 284,39
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	ALLIADE HABITAT : PROJET ANDA 230 RUE DU PLOT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	229 919,00	227 971,05	77,83	A	F		3,230	F		3,230	-1		7 385,26	674,79
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	ALLIADE HABITAT : PROJET ANDA 230 RUE DU PLOT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	854 161,00	831 362,66	37,83	A	F		3,600	F		3,600	-1		30 220,66	10 400,05
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	ALLIADE HABITAT: PROJET ANDA 230 RUE DU PLOT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	267 171,00	264 907,44	77,83	A	F		3,230	F		3,230	-1		8 581,84	784,12
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	ALLIADE HABITAT : PROJET ANDA 230 RUE DU PLOT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	91 000,00	91 000,00	31,83	A	F		3,600	F		0,000	-1		0,00	0,00
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	ALLIADE HABITAT OPE PINOVA 228 RUE DU PLOT - 4 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	91 427,00	91 161,31	78,83	A	F		3,130	F		3,130	-1		2 742,43	265,69
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	ALLIADE HABITAT OPE PINOVA 228 RUE DU PLOT - 4 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	143 084,00	141 726,98	38,83	A	F		2,600	F		2,600	-1		3 875,19	1 357,02
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	ALLIADE HABITAT OPE PINOVA 228 RUE DU PLOT - 4 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	213 972,00	212 993,13	38,83	A	F		3,600	F		3,600	-1		8 023,95	978,87
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	ALLIADE HABITAT OPE PINOVA 228 RUE DU PLOT - 4 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	104 846,00	104 580,31	78,83	A	F		3,130	F		3,130	-1		3 418,42	265,69
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	ALLIADE HABITAT OPE PINOVA 228 RUE DU PLOT - 4 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26 000,00	26 000,00	38,83	A	F		3,600	F		0,000	-1		0,00	0,00
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	ALLIADE PROJET PINOVA 10 LOGEMENTS- 230 RUE DU PLOT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	241 682,00	228 496,41	13,58	A	F		4,110	F		4,110	-1		8 719,08	13 185,59
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	ALLIADE PROJET PINOVA 10 LOGEMENTS- 230 RUE DU PLOT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	387 057,00	371 047,14	13,58	A	F		4,110	F		4,110	-1		13 963,73	16 009,86

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	ALLIADE PROJET PINOVA 10 LOGEMENTS- 230 RUE DU PLOT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	145 358,00	137 676,75	13,67	A	F	3,600	F	3,600	-1		5 029,39	7 681,25		
HALPADES	2012	X Echéance constante	CONSTRUCTION LOGEMENTS LES TERRASSES DU PARMELAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	63 896,43	46 613,16	26,75	A	R	0,550	R	0,550	-		264,92	1 553,76		
HALPADES	2012	X Echéance constante	TERRASSES DU PARMELAN : CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	196 514,36	149 680,17	26,50	A	R	1,350	R	1,350	-		2 081,24	4 485,77		
HALPADES	2012	X Echéance constante	TERRASSES DU PARMELAN CONSTRUCTION LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	44 727,18	37 250,65	36,50	A	R	1,850	R	1,850	-		703,17	758,38		
HALPADES	2012	X Echéance constante	TERRASSES DU PARMELAN CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14 563,77	11 619,37	36,50	A	R	1,050	R	1,050	-		124,91	277,26		
HALPADES	2017	X Echéance constante	PROJET IMMOBILIER LOCATIF SOCIAL ROUTE DU CHATEAU	CRCAM CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	226 964,00	206 111,01	43,00	A	F	1,860	F	1,860	A-1		3 891,63	3 116,51		
HALPADES	2017	X Echéance constante	PROJET IMMOBILIER LOCATIF SOCIAL ROUTE DU CHATEAU	CRCAM CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	205 079,00	178 984,31	33,00	A	F	1,860	F	1,860	A-1		3 401,81	3 908,66		
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2003	X Echéance constante	CONSTRUCTION 14 LOGEMENTS ROUTE ST HILAIRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	173 794,50	89 187,28	13,17	A	R	4,200	R	4,200	-1		3 978,52	5 539,47		
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2003	X Echéance constante	ACQUISITION FONCIERE EN VUE CONSTRUCTION 14 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13 312,75	9 712,96	28,08	A	R	4,200	R	4,200	-1		418,63	254,51		
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2015	X Echéance constante	REHABILITATION 16 LOGEMENTS LES PELLERETS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	50 000,00	26 033,70	9,83	A	R	0,500	R	0,500	-1		142,63	2 492,74		
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2016	X Echéance constante	GROISY SAINT HILAIRE CONSTRUCTION LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11 215,50	8 611,79	31,25	A	F	0,550	F	0,550	-		49,18	329,39		
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2016	X Echéance constante	PROGRAMME CONSTRUCTION ROUTE ST HILAIRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 684,75	3 763,77	41,25	A	F	0,550	F	0,550	-		21,35	117,95		
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2016	X Echéance constante	PROGRAMME CONSTRUCTIONS ROUTE ST HILAIRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11 965,50	9 797,39	41,25	A	F	1,350	F	1,350	-		136,08	282,32		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2016	X Echéance constante	PROGRAMME CONSTRUCTION ROUTE SAINT HILAIRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29 877,25	23 440,47	31,08	A	F	1,350	F	1,350	-		327,64	829,32		
ICF HABITAT SUD-EST MEDITERRANEE	2024	X Echéance constante	HLM ICF HABITAT SUD: DOMAINE DES USSES - RTE DE LA FRUITIERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	313 475,00	313 475,00	39,25	A	F	3,600	F	0,000	-1		0,00	0,00		
ICF HABITAT SUD-EST MEDITERRANEE	2024	X Echéance constante	HLM ICF HABITAT SUD: DOMAINE DES USSES - RTE DE LA FRUITIERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	180 036,00	180 036,00	39,25	A	F	2,600	F	0,000	-1		0,00	0,00		
ICF HABITAT SUD-EST MEDITERRANEE	2024	X Echéance constante	HLM ICF HABITAT SUD: DOMAINE DES USSES - RTE DE LA FRUITIERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	92 632,00	92 632,00	39,25	A	F	4,110	F	0,000	-1		0,00	0,00		
ICF HABITAT SUD-EST MEDITERRANEE	2024	X Echéance constante	HLM ICF HABITAT SUD: DOMAINE DES USSES - RTE DE LA FRUITIERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	47 027,00	47 027,00	39,25	A	F	4,110	F	0,000	-1		0,00	0,00		
IMMOBILIERE RHONE ALPES	2023	X Echéance constante	IMMOBILIER LOCATIF SOCIAL "L'OREE DU PARMELAN"	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	115 760,00	115 760,00	37,25	A	F	2,800	F	2,800	A-1		3 230,67	0,00		
IMMOBILIERE RHONE ALPES	2023	X Echéance constante	IMMOBILIER LOCATIF SOCIAL "L'OREE DU PARMELAN"	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	32 780,00	32 780,00	37,25	A	F	4,010	F	4,010	A-1		1 152,48	0,00		
IMMOBILIERE RHONE ALPES	2023	X Echéance constante	IMMOBILIER LOCATIF SOCIAL "L'OREE DU PARMELAN"	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	74 488,00	74 488,00	57,25	A	F	3,390	F	3,390	A-1		1 688,35	0,00		
IMMOBILIERE RHONE ALPES	2023	X Echéance constante	IMMOBILIER LOCATIF SOCIAL "L'OREE DU PARMELAN"	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	217 773,00	217 298,91	37,25	A	F	3,600	F	3,600	A-1		7 839,83	474,09		
IMMOBILIERE RHONE ALPES	2023	X Echéance constante	IMMOBILIER LOCATIF SOCIAL "L'OREE DU PARMELAN"	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	106 118,00	106 118,00	57,25	A	F	3,390	F	3,390	A-1		2 405,28	0,00		
IMMOBILIERE RHONE ALPES	2023	X Echéance constante	IMMOBILIER LOCATIF SOCIAL "L'OREE DU PARMELAN"	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 807,00	28 807,00	57,25	A	F	3,390	F	3,390	A-1		652,94	0,00		
IMMOBILIERE RHONE ALPES	2023	X Echéance constante	IMMOBILIER LOCATIF SOCIAL "L'OREE DU PARMELAN"	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23 185,00	23 185,00	37,25	A	F	4,010	F	4,010	A-1		815,14	0,00		
IMMOBILIERE RHONE ALPES	2025	X Echéance constante	IMMOBILIER RHONES ALPES -LE CLOS DES CHENES-	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29 333,00	29 333,00	40,50	A	F	3,510	F	0,000	-1		0,00	0,00		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE RHONE ALPES	2025	X Echéance constante	IMMOBILIER RHONES ALPES -LE CLOS DES CHENES-	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	92 508,00	92 508,00	40,50	A	F	2,000	F	0,000	-1		0,00	0,00		
IMMOBILIERE RHONE ALPES	2025	X Echéance constante	IMMOBILIER RHONES ALPES -LE CLOS DES CHENES-	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	92 427,00	92 427,00	60,50	A	F	2,740	F	0,000	-1		0,00	0,00		
IMMOBILIERE RHONE ALPES	2025	X Echéance constante	IMMOBILIER RHONES ALPES -LE CLOS DES CHENES-	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17 994,00	17 994,00	40,50	A	F	3,510	F	0,000	-1		0,00	0,00		
IMMOBILIERE RHONE ALPES	2025	X Echéance constante	IMMOBILIER RHONES ALPES -LE CLOS DES CHENES-	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27 987,00	27 987,00	60,50	A	F	2,740	F	0,000	-1		0,00	0,00		
IMMOBILIERE RHONE ALPES	2025	X Echéance constante	IMMOBILIER RHONES ALPES -LE CLOS DES CHENES-	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	270 652,00	270 652,00	40,50	A	F	3,000	F	0,000	-1		0,00	0,00		
IMMOBILIERE RHONE ALPES	2025	X Echéance constante	IMMOBILIER RHONES ALPES -LE CLOS DES CHENES-	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	176 879,00	176 879,00	60,50	A	F	2,740	F	0,000	-1		0,00	0,00		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE HAUTE SAVOIE	2024	X Echéance progressive	REHABILITATION LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX "LES PELERETS II"	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	492 000,00	492 000,00	18,33	A	F	2,550	F	2,550	-1		12 546,00	0,00		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE HAUTE SAVOIE	2024	X Echéance progressive	REHABILITATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX "LES PELERETS II "	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 301 412,00	1 269 467,48	26,33	A	F	3,600	F	3,600	-1		46 850,83	31 944,52		
SA MONT BLANC	2016	X Echéance constante	CONSTRUCTION LOGEMENTS CHEF-LIEU FLAT & LODGE - PLS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	85 900,00	62 991,78	30,92	A	F	1,860	F	1,860	-		1 218,37	2 512,15		
SA MONT BLANC	2016	X Echéance constante	CONSTRUCTION LOGEMENTS CHEF-LIEU FLAT&LODGE - PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 612,50	14 288,79	31,00	A	F	1,350	F	1,350	-		200,84	587,93		
SA MONT BLANC	2016	X Echéance constante	CONSTRUCTION LOGEMENTS CHEF-LIEU FLAT&LODGE - PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 973,00	17 868,19	31,00	A	F	0,550	F	0,550	-		101,64	611,26		
SA MONT BLANC	2016	X Echéance constante	CONSTRUCTION LOGEMENTS CHEF-LIEU FLAT & LODGE - PLUS FONCIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 062,50	9 204,32	41,00	A	F	1,350	F	1,350	-		128,56	318,33		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					977 109,16	881 446,53										9 124,53	24 072,90	
HALPADES	2017	X Echéance constante	PROJET IMMOBILIER LOCATIF SOCIAL ROUTE DU CHATEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	78 278,55	69 341,78	33,50	A	F	0,550	F	0,550	-		391,30	1 803,74		
HALPADES	2017	X Echéance constante	PROJET IMMOBILIER LOCATIF SOCIAL ROUTE DU CHATEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	58 588,88	53 284,73	43,25	A	F	0,550	F	0,550	-		298,84	1 049,63		
HALPADES	2017	X Echéance progressive	PROJET IMMOBILIER LOCATIF SOCIAL ROUTE DU CHATEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	130 229,68	118 386,81	43,50	A	F	1,350	F	1,350	-		1 621,32	1 710,98		
HALPADES	2017	X Echéance progressive	PROJET IMMOBILIER LOCATIF SOCIAL ROUTE DU CHATEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	144 862,05	126 835,74	33,50	A	F	1,350	F	1,350	-		1 758,73	3 440,29		
SA MONT BLANC	2016	X Echéance constante	CONSTRUCTION LOGEMENTS CHEF-LIEU FLAT&LODGE PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11 702,00	9 661,13	41,00	A	F	0,550	F	0,550	-		54,55	257,18		
SA MONT BLANC	2018	X Echéance progressive	LE NOBLE-LE CHARME DU NEUF DANS L'ANCIEN-PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	148 700,00	133 312,38	35,17	A	F	0,300	F	0,300	-		414,15	4 736,62		
SA MONT BLANC	2018	X Echéance progressive	LE NOBLE-LE CHARME DU NEUF DANS L'ANCIEN-PLAI FONCIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	73 730,00	67 466,11	45,17	A	F	0,300	F	0,300	-		208,46	2 021,91		
SA MONT BLANC	2018	X Echéance progressive	LE NOBLE-LE CHARME DU NEUF DANS L'ANCIEN-PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	74 000,00	67 063,82	35,17	A	F	1,100	F	1,100	-		761,83	2 193,00		
SA MONT BLANC	2018	X Echéance progressive	LE NOBLE-LE CHARME DU NEUF DANS L'ANCIEN-PLUS FONCIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	61 181,00	56 527,06	45,17	A	F	1,100	F	1,100	-		638,86	1 551,30		
SA MONT BLANC	2018	X Echéance progressive	LE NOBLE-LE CHARME DU NEUF DANS L'ANCIEN-CPLS-Complémentaire au PS 2017	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	79 887,00	72 843,41	35,17	A	F	1,610	F	1,610	-		1 209,24	2 264,68		
SA MONT BLANC	2018	X Echéance progressive	LE NOBLE-LE CHARME DU NEUF DANS L'ANCIEN-PLS FONCIER-PLSDD2017	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	58 737,00	54 555,00	45,17	A	F	1,610	F	1,610	-		901,22	1 421,67		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA MONT BLANC	2018	X Echéance progressive	LE NOBLE-LE CHARME DU NEUF DANS L'ANCIEN-PLS-PLSDD 2017	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	57 213,00	52 168,56	35,17	A	F		1,610	F		1,610	-		866,03	1 621,90
TOTAL GENERAL					9 780 112,15	9 274 621,02											228 895,08	148 509,49

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	344 207,14
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	395 535,92
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	739 743,06
Recettes réelles de fonctionnement	II	8 447 459,46
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	8,76

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 2è classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Principal (Directrice Générale des Services)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1ère cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Technicien ppal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM Principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint animation 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Rédacteur	B	ADM		0,00	A ART 332-8-2°	CDD 3 ans
Rédacteur	B	ADM		0,00	A ART 332-8-2	CDD 3 ans
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint Technique	C	TECH		0,00	A Art 332-13	CDD 12 mois
Adjoint d 'animation	C	ANIM		0,00	A art 332-23-1°	CDD 12 mois
Adjoint technique (restauration scolaire)	C	TECH		0,00	A art 332-23-1°	CDD 12 mois
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
01/01/2020 -	LES GROISYLOUPS	LES GROISYLOUPS	Association	130 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B11.2

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-102 465,41
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-362 712,14
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-465 177,55

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	465 177,55
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-465 177,55
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	368 550,00	366 800,36	1 154 919,54	1 521 719,90
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	5 773 264,32	819 429,05	393 703,50	1 213 132,55
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	5 404 714,32	452 628,69	-761 216,04	-308 587,35
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-102 465,41			-102 465,41
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	465 177,55	465 177,55		465 177,55
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	362 712,14			362 712,14
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				54 124,79

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		368 550,00	I 366 800,36
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		368 550,00	366 800,36
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	305 000,00	303 396,87
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	63 550,00	63 403,49
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 773 264,32	III 819 429,05
Ressources propres externes de l'année (a)		729 017,47	521 757,00
10222	FCTVA	510 000,00	511 495,31
10226	Taxe d'aménagement (2)	150 000,00	10 261,69
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	69 017,47	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 044 246,85	297 672,05
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	3 796,13	3 796,13
28031	<i>Frais d'études</i>	13 317,02	13 317,02
28041411	<i>Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel</i>	2 094,53	2 094,53
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	140 958,37	149 718,90
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	17 647,53	18 043,02
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	4 491,13	5 148,84
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	661,10	661,10
2815731	<i>Matériel roulant</i>	717,60	717,60
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	17 594,15	18 806,89
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	7 976,36	8 068,56
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	3 963,56	3 963,56
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	7 959,82	8 548,55

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	7 814,04	8 496,44
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	5 194,52	5 375,59
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	12 615,44	12 960,95
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	137 098,70	37 954,37
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	660 346,85	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	242 568,90	62 741,09	0,00	0,00	0,00	179 827,81
A110	Autres immobilisations incorporelles	30 132,22	0,00	0,00	0,00	0,00	30 132,22
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	12 990,31	0,00	0,00	0,00	0,00	12 990,31
A125	Constructions	108 122,57	25 128,29	0,00	0,00	0,00	82 994,28
A130	Réseaux et installations de voirie	311 059,58	0,00	0,00	0,00	0,00	311 059,58
A135	Réseaux divers	117 913,02	0,00	0,00	0,00	0,00	117 913,02
A140	Installations techniques, agencements et matériel	29 020,62	0,00	0,00	0,00	0,00	29 020,62
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	36 375,37	755,35	0,00	0,00	0,00	35 620,02
A155	Immobilisations corporelles en cours	831 229,41	141 274,32	0,00	0,00	0,00	689 955,09
A165	Immobilisations financières	18 088,96	0,00	0,00	0,00	0,00	18 088,96
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 737 500,96	229 899,05	0,00	0,00	0,00	1 507 601,91

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	242 568,90	62 741,09	0,00	0,00	179 827,81
A110	Autres immobilisations incorporelles	30 132,22	0,00	0,00	0,00	30 132,22
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	12 990,31	0,00	0,00	0,00	12 990,31
A125	Constructions	108 122,57	7 488,29	0,00	0,00	100 634,28
A130	Réseaux et installations de voirie	311 059,58	0,00	0,00	0,00	311 059,58
A135	Réseaux divers	117 913,02	0,00	0,00	0,00	117 913,02
A140	Installations techniques, agencements et matériel	29 020,62	0,00	0,00	0,00	29 020,62
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	36 375,37	755,35	0,00	0,00	35 620,02
A155	Immobilisations corporelles en cours	831 229,41	107 254,32	0,00	0,00	723 975,09
A165	Immobilisations financières	18 088,96	0,00	0,00	0,00	18 088,96
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 737 500,96	178 239,05	0,00	0,00	1 559 261,91

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	242 568,90	0,00	0,00	0,00	242 568,90
A110	Autres immobilisations incorporelles	30 132,22	0,00	0,00	0,00	30 132,22
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	12 990,31	0,00	0,00	0,00	12 990,31
A125	Constructions	108 122,57	0,00	0,00	0,00	108 122,57
A130	Réseaux et installations de voirie	311 059,58	0,00	0,00	0,00	311 059,58
A135	Réseaux divers	117 913,02	0,00	0,00	0,00	117 913,02
A140	Installations techniques, agencements et matériel	29 020,62	0,00	0,00	0,00	29 020,62
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	36 375,37	0,00	0,00	0,00	36 375,37
A155	Immobilisations corporelles en cours	831 229,41	0,00	0,00	0,00	831 229,41
A165	Immobilisations financières	18 088,96	0,00	0,00	0,00	18 088,96
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 737 500,96	0,00	0,00	0,00	1 737 500,96

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	242 568,90	0,00	0,00	0,00	242 568,90
A110	Autres immobilisations incorporelles	30 132,22	0,00	0,00	0,00	30 132,22
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	12 990,31	0,00	0,00	0,00	12 990,31
A125	Constructions	108 122,57	0,00	0,00	0,00	108 122,57
A130	Réseaux et installations de voirie	311 059,58	0,00	0,00	0,00	311 059,58
A135	Réseaux divers	117 913,02	0,00	0,00	0,00	117 913,02
A140	Installations techniques, agencements et matériel	29 020,62	0,00	0,00	0,00	29 020,62
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	36 375,37	0,00	0,00	0,00	36 375,37
A155	Immobilisations corporelles en cours	831 229,41	0,00	0,00	0,00	831 229,41
A165	Immobilisations financières	18 088,96	0,00	0,00	0,00	18 088,96
A225	Opérations pour compte de tiers	18 088,96	0,00	0,00	0,00	18 088,96
TOTAL		1 737 500,96	0,00	0,00	0,00	1 737 500,96

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	242 568,90	0,00	0,00	0,00	242 568,90
A110	Autres immobilisations incorporelles	30 132,22	0,00	0,00	0,00	30 132,22
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	12 990,31	0,00	0,00	0,00	12 990,31
A125	Constructions	108 122,57	0,00	0,00	0,00	108 122,57
A130	Réseaux et installations de voirie	311 059,58	0,00	0,00	0,00	311 059,58
A135	Réseaux divers	117 913,02	0,00	0,00	0,00	117 913,02
A140	Installations techniques, agencements et matériel	29 020,62	0,00	0,00	0,00	29 020,62
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	36 375,37	0,00	0,00	0,00	36 375,37
A155	Immobilisations corporelles en cours	831 229,41	0,00	0,00	0,00	831 229,41
A165	Immobilisations financières	18 088,96	0,00	0,00	0,00	18 088,96
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 737 500,96	0,00	0,00	0,00	1 737 500,96

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	242 568,90	0,00	0,00	0,00	242 568,90
A110	Autres immobilisations incorporelles	30 132,22	0,00	0,00	0,00	30 132,22
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	12 990,31	0,00	0,00	0,00	12 990,31
A125	Constructions	108 122,57	0,00	0,00	0,00	108 122,57
A130	Réseaux et installations de voirie	311 059,58	0,00	0,00	0,00	311 059,58
A135	Réseaux divers	117 913,02	0,00	0,00	0,00	117 913,02
A140	Installations techniques, agencements et matériel	29 020,62	0,00	0,00	0,00	29 020,62
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	36 375,37	0,00	0,00	0,00	36 375,37
A155	Immobilisations corporelles en cours	831 229,41	0,00	0,00	0,00	831 229,41
A165	Immobilisations financières	18 088,96	0,00	0,00	0,00	18 088,96
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 737 500,96	0,00	0,00	0,00	1 737 500,96

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	242 568,90	0,00	0,00	0,00	242 568,90
A110	Autres immobilisations incorporelles	30 132,22	0,00	0,00	0,00	30 132,22
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	12 990,31	0,00	0,00	0,00	12 990,31
A125	Constructions	108 122,57	17 640,00	0,00	0,00	90 482,57
A130	Réseaux et installations de voirie	311 059,58	0,00	0,00	0,00	311 059,58
A135	Réseaux divers	117 913,02	0,00	0,00	0,00	117 913,02
A140	Installations techniques, agencements et matériel	29 020,62	0,00	0,00	0,00	29 020,62
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	36 375,37	0,00	0,00	0,00	36 375,37
A155	Immobilisations corporelles en cours	831 229,41	34 020,00	0,00	0,00	797 209,41
A165	Immobilisations financières	18 088,96	0,00	0,00	0,00	18 088,96
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 737 500,96	51 660,00	0,00	0,00	1 685 840,96

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	793 436,10	101 512,99	0,00	0,00	0,00	691 923,11
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	11 470,95	0,00	0,00	0,00	0,00	11 470,95
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	188 169,74	62 166,66	0,00	0,00	0,00	126 003,08
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	67 678,42	18 395,35	0,00	0,00	0,00	49 283,07
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	14 982,29	7 488,29	0,00	0,00	0,00	7 494,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	52 335,72	3 150,09	0,00	0,00	0,00	49 185,63
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	578 348,47	37 185,67	0,00	0,00	0,00	541 162,80
TOTAL		1 706 421,69	229 899,05	0,00	0,00	0,00	1 476 522,64

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	793 436,10	101 512,99	0,00	0,00	691 923,11
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	11 470,95	0,00	0,00	0,00	11 470,95
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	188 169,74	62 166,66	0,00	0,00	126 003,08
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	67 678,42	755,35	0,00	0,00	66 923,07
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	14 982,29	7 488,29	0,00	0,00	7 494,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	52 335,72	3 150,09	0,00	0,00	49 185,63
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	578 348,47	3 165,67	0,00	0,00	575 182,80
TOTAL		1 706 421,69	178 239,05	0,00	0,00	1 528 182,64

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	793 436,10	0,00	0,00	0,00	793 436,10
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	11 470,95	0,00	0,00	0,00	11 470,95
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	188 169,74	0,00	0,00	0,00	188 169,74
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	67 678,42	0,00	0,00	0,00	67 678,42
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	14 982,29	0,00	0,00	0,00	14 982,29
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	52 335,72	0,00	0,00	0,00	52 335,72
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	578 348,47	0,00	0,00	0,00	578 348,47
TOTAL		1 706 421,69	0,00	0,00	0,00	1 706 421,69

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	793 436,10	0,00	0,00	0,00	793 436,10
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	11 470,95	0,00	0,00	0,00	11 470,95
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	188 169,74	0,00	0,00	0,00	188 169,74
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	67 678,42	0,00	0,00	0,00	67 678,42
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	14 982,29	0,00	0,00	0,00	14 982,29
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	52 335,72	0,00	0,00	0,00	52 335,72
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	578 348,47	0,00	0,00	0,00	578 348,47
TOTAL		1 706 421,69	0,00	0,00	0,00	1 706 421,69

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	793 436,10	0,00	0,00	0,00	793 436,10
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	11 470,95	0,00	0,00	0,00	11 470,95
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	188 169,74	0,00	0,00	0,00	188 169,74
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	67 678,42	0,00	0,00	0,00	67 678,42
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	14 982,29	0,00	0,00	0,00	14 982,29
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	52 335,72	0,00	0,00	0,00	52 335,72
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	578 348,47	0,00	0,00	0,00	578 348,47
TOTAL		1 706 421,69	0,00	0,00	0,00	1 706 421,69

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	793 436,10	0,00	0,00	0,00	793 436,10
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	11 470,95	0,00	0,00	0,00	11 470,95
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	188 169,74	0,00	0,00	0,00	188 169,74
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	67 678,42	0,00	0,00	0,00	67 678,42
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	14 982,29	0,00	0,00	0,00	14 982,29
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	52 335,72	0,00	0,00	0,00	52 335,72
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	578 348,47	0,00	0,00	0,00	578 348,47
TOTAL		1 706 421,69	0,00	0,00	0,00	1 706 421,69

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	793 436,10	0,00	0,00	0,00	793 436,10
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	11 470,95	0,00	0,00	0,00	11 470,95
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	188 169,74	0,00	0,00	0,00	188 169,74
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	67 678,42	17 640,00	0,00	0,00	50 038,42
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	14 982,29	0,00	0,00	0,00	14 982,29
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	52 335,72	0,00	0,00	0,00	52 335,72
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	578 348,47	34 020,00	0,00	0,00	544 328,47
TOTAL		1 706 421,69	51 660,00	0,00	0,00	1 654 761,69

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
	Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT	D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT	D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D7.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

Cet état ne contient pas d'information.